

Pierre Scalabrin



Baptism certificate

P. H.
Scalabrin
Pierre
Louis.

Le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-
six. Nous, prêtre, curé, sousigné, avons
baptisé Pierre Louis, né le treize du bou-
vant, fils légitime de Ferdinand Scalabri-
ni, cultivateur, qui n'a pas signé, et de
Domithilde Racicot. Le parrain a été Jo-
seph Rousseau, cultivateur, et la marrai-
ne son épouse, Julie Lussier, aussi de
cette paroisse qui n'ont pas signé.
Lecture faite.

W. Morache. prêtre.

Transcription and translation

This sixteenth day of November one thousand eight hundred and eighty-six, We, the undersigned parish priest have baptized Pierre Louis, born on the thirteenth of the current month. legitimate son of Ferdinand Scalabrin, farmer who did not sign and of Domithilde Racicot. The godfather is Joseph Rousseau, farmer, and the godmother his wife, Julie Lussier, also of this parish who could not sign. Reading done.

W. Morache, prêtre

Marriage certificate

M. L
Scalabrin
Pierre
et
Geneviève dit
Talbot
Anna

Le septième du mois de juillet, dans la paroisse
entière d'un bon de mariage fructueux prisé de
notre maire Pierre Scalabrin entre Pierre Scalabrin
dit, pasteur de l'église, domicilié en cette paroisse,
Geneviève, fille moyenne de Ferdinand Scalabrin,
marchand et de Dominique Scalabrin de
cette paroisse d'une partie et d'âge moyen.
Le deuxième dit Talbot, fille moyenne de Joseph
Scalabrin dit Talbot pasteur et docteur honoraire
de l'université de cette même paroisse d'une
très grande, la plus grande et la plus belle de ma
paroisse, ayant été recommandé par le Dr. Michel
Léon Thalipour, vicarice officier du Diocèse
de l'évêché de Bruxelles, à l'oblation des deux des bon
gout, ne s'étant démarqué aucun empêche
ment que dit mariage. Votre prêtre dans
l'église, tenu de cette permission, a prononcé re
glement et tout consentement pour ce mar
riage et bénit à son nom le décret d'oblation
apostolique en présence de Ferdinand Scalabrin
père de l'épouse et de l'épouse Geneviève Scalabrin
fille de l'épouse et d'autre permission. Les deux
familles

Pierre Scalabrin
Anna Geneviève
Ferdinand Scalabrin
Baronne Geneviève
Cara Scalabrin
Anna Genevière
Edouard Ferraris
Pierre Scalabrin
Josephine Scalabrin

Bruxelles. Atte

Transcription and translation

This seventh day of October, one thousand nine hundred and twelve, having regard to the publication of marriage banns made at the sermon of our parish mass between Pierre Scalabrini, butter maker, residing in this parish, son of legal age of Ferdinand Scalabrini farmer and of Domithilde Racicot of this parish as first party, and Alma Gervais dit Talbot, daughter of legal age of Joseph Gervais dit Talbot, retired and of Alphonsine Mercier of this parish as second party; the dispensation for the two banns having been granted by the Very Reverend H. O. Chalifoux, Vicar-General of the Diocese of Sherbrooke, dated the second of the current month, no impediment to the said marriage having been discovered, We, the undersigned parish priest have received their mutual consent and have given them our Nuptial Benediction in the presence of the undersigned Ferdinand Scalabrini father of the groom and of the undersigned Napoléon Giroux step-father of the bride, the bride and groom and other relatives having also sign. Foregoing read.

Pierre Scalabrini Alma Gervais Ferdinand Scalabrini Napoléon Giroux Éva Gervais
Dora Gervais Edwidge Gervais JBte. Scalabrini Josaphat Scalabrini W. Morache, prêtre